

LIVRE BLANC

2ème Édition

FORUM INTERNATIONAL DE LA FINANCE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE



CRÉER UN MODÈLE FINANCIER AFRICAIN

Abidjan – Côte d'Ivoire 15, 16 et 17 Juin 2015

Forum initié par FinAfrique, Cabinet de Conseil spécialisé dans la Banque, Finance et Assurance

ORGANISATEURS





Innover pour créer de la valeur

PARTENAIRE TECHNIQUE



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



(Toronto – Canada)



(Nairobi - Kenya)



Association des Professionnels de Banques et d'Etablissements de Crédit (Côte d'Ivoire)



Banque Publique d'Investissement (Paris – France)



"Le Patronat Ivoirien"

Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire



Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (Côte d'Ivoire)



Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire

PARTENAIRES STRATÉGIQUES



































PARTENAIRES MÉDIAS



















RÉGISSEUR EXCLUSIF



Agence de Communication globale dont les compétences sont axées sur 3 pôles : Communication, Création et Évènementiel (Abidjan – Côte d'Ivoire)

RÉDACTEUR DU LIVRE BLANC



Elvis NGBONDO SAKPO

Expert en Stratégies Bancaires et Directeur Associé d'**INGA Consulting**, Cabinet de Conseil spécialisé en Stratégie, Organisation et Management



Mot d'ouverture de **Madame Nialé KABA**,
Ministre de l'Économie et des Finances –
Représentante du Premier Ministre
de Côte d'Ivoire, **Son Excellence Monsieur Daniel Kablan DUNCAN**



Intervention de Monsieur **Abdourahmane CISSÉ**Ministre du Budget de Côte d'Ivoire



Mot de Bienvenue de **Fabrice KOM TCHUENTÉ** Directeur Exécutif de FinAfrique (Co-Organisateur)



Intervention de **Monsieur Jean-Claude BROU**Ministre de l'Industrie et des Mines de Côte d'Ivoire



Mot de Clôture de **Madame Fatoumata SAKANDÉ-CISSÉ** Directrice Générale de BNI GESTION (Co-Organisateur)

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AGF: African Guarantee Fund

APBEF: Association des Professionnels de la Banque et des Etablissements Financiers

APECCAM: Association des Professionnels des Établissements de Crédit du Cameroun

BAD: Banque Africaine de Développement

BCEAO: Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

BEAC: Banque des Etats de l'Afrique Centrale

BNI: Banque Nationale d'Investissement (Côte d'Ivoire)

BPI France: Banque Publique d'Investissement

BRVM: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (Afrique de l'Ouest)

BVMAC: Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale

C.A.D.E: Coordination pour l'Afrique de demain

CEDEAO: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEMAC: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CEPICI: Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire

CGECI: Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire

CIMA: Conférence Interafricaine des marchés d'assurance

COBAC: Commission Bancaire d'Afrique Centrale

COSUMAF: Commission de Surveillance du Marche Financier

CREPMF: Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers

DSX: Douala Stock Exchange

EMF: Etablissement de Micro Finance

FCP: Fonds Commun de Placement

FIFAS: Forum International de la Finance en Afrique Subsaharienne

FIPME: Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises

ONG: Organisation Non Gouvernementale

OPCVM : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières

PME: Petite et Moyenne Entreprise

PMI: Petite et Moyenne Industrie

SICAV: Société d'Investissement à Capital Variable

UEMOA: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

SOMMAIRE

FAIRE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE UN MOTEUR DE LA BANCARISATION	
ACID EN DADTENIAIDES DOLID LINE CDOISSANCE INICILISIVE EN AEDIOLIE SURSAHADIENNE	1.5

INTRODUCTION

Du 15 au 17 juin 2015, s'est tenue à Abidjan la Seconde édition du Forum International de la Finance en Afrique Subsaharienne, le FIFAS 2015. Cette rencontre, marquée par la présence de nombreux décideurs et acteurs de l'économie africaine, a permis aux participants d'échanger sur les modalités pour *Créer un modèle financier africain*.

Les débats, inspirés par la quarantaine d'experts qui ont animés les neuf (9) panels, ont posé les contours de ce qui pourrait être un système financier en capacité de contribuer efficacement à l'émergence des économies africaines en étant l'accelérateur d'une croissance économique inclusive.

La création d'un modèle financier africain nécissite de résoudre une problématique propre à ce continent : Comment créer de la valeur pour tous, en respectant des règles d'orthodoxie et de déontologie, dans un contexte où environ 90% des activités relèvent du secteur informel ? Comment se prémunir des éventuels risques de faillite ou de défaillance lorsque les contraintes des uns ne sont pas celles des autres ?

Conscient de cette dimension particulière du continent noir, le FIFAS 2015 a préconisé des recommandations autour de trois (3) axes majeur :

- Adapter la règlementation en vigueur afin de faire de l'inclusion financière un essor à la bancarisation d'un plus grand nombre de personnes;
- Accélérer le développement des autres compartiments du système financier pour élargir la palette de solutions aux besoins de financements de TPE et PME africaines;
- Améliorer la coopération entre les institutions financières et la clientèle pour donner à la croissance économique un aperçu plus inclusif pour tous.

La mise en œuvre de ces recommandations nécessitera la mobilisation de tous les acteurs de la vie économique.

Cela donnera un cadre pour que le Modèle financier africain prenne la forme d'une **Afrique ingénieuse et ambitieuse.**



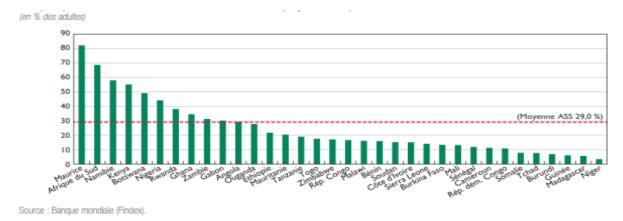
Madame Kaba NIALE, Ministre de l'Economie et des Finances aux cotés de Monsieur Gaoussou TOURE, Ministre des Transports

FAIRE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE UN MOTEUR DE LA BANCARISATION

En Afrique subsaharienne, l'ambition d'une croissance inclusive se heurte à un obstacle fondamental : la fragilité des secteurs financiers.

En effet, la pérennité de la croissance économique et son impact sur les populations ne peuvent pas se faire sans la mise en place d'une infrastructure financière sur laquelle pourraient s'appuyer les différents acteurs de la vie économique, notamment ceux qui représentent le principal moteur de la création de richesses, c'est-à-dire les petites et moyennes entreprises. Un système financier solide, profond et efficient est donc indispensable pour accompagner l'amélioration du climat des affaires et enclencher la dynamique du développement économique et social. C'est, de ce point de vue, l'une des conditions dont les économies africaines ont besoin pour « booster » la croissance et aborder efficacement les projets d'émergence économique.

Or, le système financier africain reste embryonnaire et ne se limite qu'au secteur bancaire qui mobilise environ 80% des actifs dans un environnement où seulement une moyenne de 12 à 20% des adultes est bancarisée.



Des niveaux très bas de bancarisation sont un frein à la réduction de l'importance des facteurs exogènes sur la croissance économique et donc un levier fort pour sa stabilisation. C'est pourquoi, la mise en place d'un modèle financier au service de la croissance inclusive et de l'émergence doit accorder une place capitale à une bancarisation de masse.

Mais, la complexité des économies africaines est telle, notamment par le poids des activités informelles, qu'il est très difficile de bancariser directement la population dans des proportions identiques aux autres régions du monde, tout en respectant les contraintes règlementaires en vigueur. C'est pour cela que l'inclusion financière, c'est-à-dire le processus permettant aux individus et aux entreprises d'accéder à des services financiers de base, peut apparaître alors comme une étape facilitant le cheminement vers une plus forte bancarisation.

En effet, l'inclusion financière est reconnue comme étant un moyen pour lutter contre la pauvreté et favoriser une croissance forte et inclusive car en encourageant l'épargne, l'investissement et la production, elle stimule l'activité économique.

Lors de la désignation de 2005 comme Année Internationale du Microcrédit, le 29 décembre 2003, Koffi Annan¹ constatait que la dure réalité reste que la plupart des populations les plus pauvres n'ont pas encore accès à des services financiers pérennes et viables, qu'il s'agisse d'épargne, de crédit ou d'assurances. L'enjeu essentiel sera donc pour nous d'éliminer les contraintes qui excluent les plus démunies d'une pleine participation au secteur financier ... Ensemble, nous pouvons et nous devons mettre en place des secteurs financiers inclusifs qui aident les gens à améliorer leurs conditions de vie.

Mais pour que l'inclusion financière puisse faciliter la conversion des populations non bancarisées au système financier formel, elle doit prendre en compte les trois dimensions suivantes :



C'est pourquoi, le FIFAS 2015 recommande la mise en œuvre de mesures fortes qui faciliteraient une bancarisation plus large des populations.

En effet, la bancarisation est, avant toute chose, le reflet d'une vision politique, au sens noble du terme. Elle est la traduction de la volonté des autorités politiques de faire de la vulgarisation des services bancaires un cheval de bataille pour le progrès économique. Cette volonté doit se manifester au même titre que celle d'améliorer le cadre légal et règlementaire du climat des affaires; les deux visant les mêmes effets.

Ainsi, l'implication des différents gouvernements sera déterminante pour que les actions qui seront mises en œuvres puissent renforcer les chances de succès du processus de la bancarisation.

A1. - Refonte du dispositif du droit au compte, dans la continuité du règlement N°15/2002/CM/UEMOA relatif aux systèmes de paiement dans l'UEMOA, notamment en son article 8 qui crée un droit au compte à toute personne physique ou morale disposant d'un revenu régulier. Il précise qu' « en cas de refus d'ouverture opposé par trois établissements

¹ Kofi (Atta) Annan, né le 8 avril 1938 à Kumasi au Ghana, fut le septième secrétaire général des Nations unies et le premier à sortir des rangs du personnel de l'organisation. Il occupe cette fonction de 1997 à 2006. Le 10 décembre 2001, il reçoit le Prix Nobel de la paix.



3

successifs, la Banque Centrale peut désigner d'office une banque qui sera tenue d'ouvrir un compte donnant droit à un service bancaire minimum ». Sans doute qu'il serait nécessaire de limiter les possibilités d'interprétation de la notion de « revenu régulier », en mettant en place un mécanisme qui donnerait accès à tous les individus, au minimum, à un seuil de services bancaires et financier. Et les exemples ne manquent pas.

Ainsi, les services financiers postaux pourraient être renforcés et structurés pour accueillir un plus grand nombre des personnes que les établissements bancaires seraient tentés d'exclure, pour cause de revenus irréguliers. Sachant que ces mêmes services financiers postaux, disposant le plus souvent d'un grand nombre de guichets, seraient mis à contribution pour distribuer des produits financiers de tous ordres afin de faciliter la bancarisation progressive des populations les plus éloignées des conditionnalités du système bancaire.

Pour donner encore plus de force à ce dispositif du droit au compte, il a paru utile au FIFAS 2015 de souligner la nécessité de mettre en place une médiation, entre les clients et les institutions bancaires et financières afin de limiter les éventuels abus, de part et d'autre.

A2. - La mise en place d'une centrale des risques et d'une centrale de partage d'informations sur les clients permettrait de réduire les risques associés à l'octroi de crédits, notamment aux PME.

Ce chantier qui a été lancé un peu partout en Afrique subsaharienne est capital pour réduire l'un des points saillants de l'asymétrie d'information qui densifie le paradoxe de la surliquidité bancaire². Mais, au-delà des textes en vigueur, il est nécessaire d'accélérer ce processus, par les actions suivantes :

 Dynamiser les associations professionnelles des établissements de crédits et en faire de véritables partenaires des pouvoirs publics, pour la dynamique économique.

Conscients que toute mesure contraignante pourrait être transformée en opportunité commerciale, les établissements bancaires et financiers et les autorités politiques auraient tout à gagner en faisant preuve d'innovation dans leurs pratiques actuelles. C'est-à-dire en changeant de paradigmes et en se positionnant, les uns à l'égard des autres, en véritables partenaires. Lors du FIFAS 2015, les présidents des associations professionnelles du Cameroun et de la Côte d'Ivoire ont rappelé combien il serait important d'avoir plus de rencontres et de synergies entre ces différentes structures.

 Encourager la vulgarisation des moyens de paiement scripturaux et électroniques.

Cela passera par la définition et l'application de mesures de répressions relatives aux abus pouvant découler de l'utilisation de ces moyens de

² Voir Livre Blanc du FIFAS 2013.



4

paiement (tant pour les clients que pour les banques qui ne déclareraient pas les incidents).

 Etablir une passerelle entre les institutions de micro finance et les établissements bancaires.

La microfinance est un instrument de lutte contre la pauvreté car elle offre un accès aux services financiers à des agents économiques à faible pouvoir financier. Disposer de leurs historiques faciliterait leur prise en charge et l'appréciation de la qualité de leurs signatures car elles ont, à terme, vocation à rejoindre le système bancaire formel.

Cette mesure globale aurait un impact positif sur la capacité des établissements financiers à développer des produits plus en lien avec les besoins de la clientèle africaine.

A3. - Assouplir la règlementation pour permettre aux institutions bancaires d'intégrer les services financiers dans les modalités de transformation des ressources.

La réglementation du secteur financier détermine la façon dont ce dernier se structure et contribue au développement de l'environnement dans lequel opèrent les entités financières, dont dans certains pays, les institutions de microfinance.

En Afrique subsaharienne, les services financiers ont enregistré des avancées positives, au cours des dernières décennies, mais des millions d'Africains n'ont toujours pas accès à des services financiers abordables³. À l'instar d'autres régions, une attention toute particulière doit désormais être accordée aux voies et moyens d'élargir le champ couvert par le secteur financier formel.

Trois actions principales pourraient permettre l'accompagnement de cette mesure :

 Améliorer l'accessibilité aux services publics par la mobilité et les canaux des services financiers (paiement des salaires et pensions, état civil, etc.).

De cette manière, les gouvernements pourraient tirer parti des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), en incitant à l'adoption des paiements électroniques⁴ tel que le fait la fondation Master Card. Ces efforts ont pour but de venir en aide aux personnes qui ne peuvent pas accéder à des services financiers formels et qui n'ont, le plus souvent, d'autre choix que de participer à une économie informelle reposant sur les paiements au comptant afin de subvenir à la quasi-totalité de leurs besoins.

 Assurer une croissance soutenue de l'usage effectif de ces services et proposer une gamme de fonctionnalités de plus en plus étendue en intégrant

⁴ L'Alliance Better Than Cash, tout comme la Fondation Master Card, soutient les organisations qui s'engagent à effectuer cette transition.



5

³ Plus de 30 % des personnes ne possédant pas de compte formel citent, pour principales raisons, le coût, l'éloignement et les documents à fournir comme obstacles.

dans la règlementation des produits de la micro-épargne, du micro-crédit et de la micro-assurance.

Mettre en place une plateforme d'inclusion financière pour coordonner les actions et assurer le maintien de l'élan et de la volonté de réforme. Elle pourra aussi jouer le rôle de suivi des progrès accomplis en direction des objectifs et garantir que toute modification apportée à la stratégie est identifiée et mise en application de manière à en améliorer l'efficacité.



Sambou COLY, Program Manager de la MasterCard Fondation (Canada)

Jacob AMEMATEKPO, Directeur Général d'Entreprise Partners (Côte d'Ivoire)

Pour maîtriser le potentiel des technologies, les régulateurs doivent autoriser les services financiers en concurrence et les consommateurs à tirer parti des innovations technologiques. La banque mobile, la banque en agence et l'identification biométrique sont de bons exemples de la promesse technologique pour accroître l'inclusion financière. Ces actions sont inscrites à l'agenda de l'Institut Mondial des Caisses d'Epargne qui veut promouvoir un accès universel aux services financiers à l'horizon 2020.

Ceci sera alors le socle d'un développement des partenariats B to B avec les opérateurs de la téléphonie mobile et d'Internet.



PANEL 1 SUR L'INCLUSION FINANCIERE

De gauche à droite :

Adama WADE, Directeur de la Publication du journal Financial Afrik (Dakar)

Olivier CRUANES, Directeur des Projets du Groupe SAB (Paris)

Sambou COLY, Program Manager à la MasterCard Fondation (Toronto)

Stephan DAURIAC, Directeur Général Adjoint de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité,

Fatoumata CAMARA, Senior Advisor au sein l'Institut Mondial des Caisses d'Epargne (Bruxelles)

Hélène DOLLO, Directeur de la Microfinance (Ministère des Finances)

AGIR POUR UN MARCHE FINANCIER PLUS DYNAMIQUE



PANEL 3 SUR LE MARCHE FINANCIER COMME OUTIL DE FINANCEMENT DES PME.

De Gauche à droite :

Julien BAUBIGEAT, Avocat à la cour et Associé du Cabinet UGGC Avocats (Paris)

Geoffrey ODUNDO, Directeur Général de la Nairobi Stock Exchange

Edoh Kossi Félix AMENOUNVE, Directeur Général de la Bourse Régionale de Valeurs Mobilières

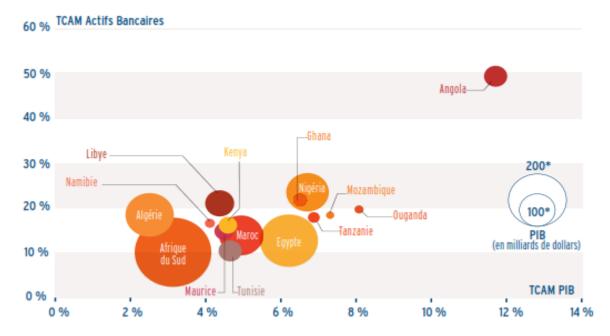
(Afrique de l'Ouest)

Ibrahima KOBAR, Chief Investment Officer de Natixis Asset Management (Paris)

De l'avis de nombreux observateurs, plusieurs obstacles empêchent le développement du système financier en Afrique subsaharienne. Dans le cas du secteur boursier, par exemple, à l'exception de la Bourse de Johannesburg (JSE), la plus importante en termes de valeur marchande et du nombre de sociétés qui y sont cotées, les places boursières africaines sont encore petites et souvent dominées par une poignée de grandes corporations; les ventes d'actions sont peu fréquentes et lorsqu'elles ont lieu, elles sont généralement limitées à quelques entreprises. Nombreuses sont celles à ne pas avoir accès à des moyens d'information sûrs et performants technologiquement; sur certaines places, les ventes et achats sont réalisés à la main. Le manque de liquidités est un point faible important et, dans de nombreux cas, le public n'a pas confiance en l'honnêteté des places boursières.

Ces problèmes, dont beaucoup sont complexes, ne peuvent pas être résolus en une nuit. Ils nécessitent du temps et des ressources. Ils ne sont pas non plus les seuls points faibles, les manquements institutionnels étant tout aussi néfastes.

Or, comme toute économie qui se modernise et se libéralise, l'Afrique subsaharienne a besoin d'un système financier solide pour accompagner la nouvelle dynamique économique basée sur les mécanismes du marché et l'ouverture vers l'extérieur.



Le graphe de la corrélation entre la croissance des actifs et du PIB dans 16 pays d'Afrique, de 2005 à 2010.

La fonction essentielle des marchés financiers étant d'assurer la distribution des fonds aux individus ou aux entreprises qui ont un programme d'investissement productif, ils deviennent alors aujourd'hui le pivot de développement de bon nombre d'économies dans le monde. Car, comme le montre le graphe, ci-dessus, la croissance économique reste fortement liée au dynamisme et aux performances du système financier.

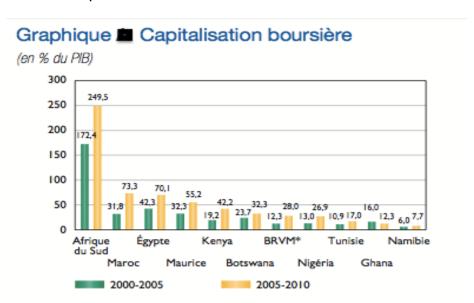
Les recommandations du FIFAS 2015 ont donc, pour objectif, de renforcer le rôle sociétal du système financier et surtout d'en faire un véritable moteur de la croissance économique de l'Afrique subsaharienne.



Geoffrey ODUNDO, Directeur Général de la Nairobi Stock Exchange

B1. - Accélérer l'intégration des marchés nationaux et sous régionaux

Les marchés financiers africains, à l'exception de celui de l'Afrique du Sud, disposent aujourd'hui d'actifs très limités malgré la nette progression remarquée, sur la dernière décennie; non seulement l'essentiel de ces actifs sont gérés par le secteur bancaire, comme nous l'avons vu précédemment, mais seul un faible nombre de sociétés ont recours à ces marchés pour leurs besoins de financement.



Note : BRVM = Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger,

Sénégal, Togo

Sources: Banque mondiale, Africa Development Indicators (ADI)

Comme le montre le graphique ci-dessus, les places boursières africaines sont encore petites et souvent dominées par un nombre limité de donneurs d'ordres. Or, le manque de liquidités est un point faible important et, dans de nombreux cas, le public n'a pas confiance en l'honnêteté des places boursières.

Pendant le FIFAS 2015, plus précisément lors de la table ronde sur les possibilités de faire évoluer les marchés financiers africains en de véritables outils de financement des

PME⁵, un accent particulier a été mis sur la nécessité de créer les conditions d'une intégration des marchés financiers, en s'appuyant sur quatre actions essentielles :

- Mettre en place des groupes de travail dans le but de trouver un équilibre entre le renforcement des exigences prudentielles et leur adaptation au contexte africain afin de ne pas entraver les mécanismes de l'inclusion financière.
- Mettre en œuvre des politiques d'intégration financière crédibles via un renforcement des institutions régionales, la mise en place d'une monnaie commune de cotation et une meilleure communication à destination du public sur l'avancement effectif de l'intégration financière par la publication d'indicateurs par des organismes indépendants.
- Améliorer l'efficience et la stabilité du système bancaire par une intégration régionale des systèmes de paiements, un renforcement des bureaux de crédit et des centrales de risque et une diversification de l'offre de services financiers.
- Intégrer les systèmes d'information (système d'enregistrement des actifs notamment) et mettre en commun les moyens disponibles pour les investissements coûteux à long terme.



Madame Fatoumata SAKANDE, Directrice Générale de BNI GESTION (Co-Organisateur)

La taille des économies sur lesquelles s'appuient ces marchés financiers est un déterminant important de leur développement. Même avec un bon pilotage macroéconomique et institutionnel, certains pays africains sont tout simplement trop petits pour espérer avoir une bourse avec des niveaux de capitalisation, d'échanges et de liquidité importants. Il est donc nécessaire d'aller vers une plus grande intégration des marchés financiers, sur l'exemple du rapprochement en cours entre la BRVM et les

⁵ Le panel 3, consacré aux modalités de faire évoluer les marchés financiers africains en de véritables outils de financement des PME, a été animé par Me Julien BAUBIGEAT et a réuni les experts que sont Ibrahima KOBAR - Directeur des Investissements de Natixis Asset Management, Edoh Kossi AMENOUNVE - Directeur Général de la Bourse Régionale de Valeurs Mobilières et Geoffrey ODUNDO - Directeur Général Nairobi Stock Exchange.



-

bourses nationales de l'espace CEDEAO. Car, une plus grande intégration de ces bourses sera un pas considérable vers une meilleure intégration.

B2. - Encourager à l'épargne par le renforcement du cadre juridique et règlementaire

Les marchés financiers, lorsqu'ils sont bien régulés, sont un bon lien entre les épargnants qui ont des capitaux et les entrepreneurs les plus productifs qui en ont besoin. Des marchés financiers matures permettent également la mise en relation de tous les intervenants, de façon fluide et transparente. Ce sont, enfin, pour les investisseurs, une assurance pour la diversification de leurs portefeuilles et la réduction de leurs expositions aux risques d'un marché en pleine expansion.



De gauche à droite :

Ibrahima KOBAR, Chief Investment Officer de Natixis Asset Management (Paris) Elvis NGBONDO SAKPO, Directeur Associé d'INGA Consulting (Paris)

Pour y parvenir, le FIFAS 2015 a retenu quelques actions à mettre en œuvre :

- Institutionnaliser les tribunaux de commerce pour une meilleure protection des consommateurs et des investisseurs. Cette action, au-delà de l'adoption des textes nécessite une volonté des autorités à renforcer les capacités de ces instances à faire appliquer la loi. Pour cela, il est utile de créer des systèmes d'enregistrement des biens, faciliter les mécanismes d'exécution des contrats et promouvoir le rôle sociétal des entreprises.
- Inciter à l'épargne longue par des systèmes d'encouragement (fiscalité, par exemple) et par la promotion de produits existants ou nouveaux (assurance vie, retraite complémentaire, plan épargne logement, actionnariat populaire, etc.).
- Encourager la notation financière en encadrant les tarifs appliqués aux PME qui accepteraient de se faire évaluer par un éventuel émetteur d'opinion car l'introduction en bourse permet également aux entreprises de bénéficier d'une meilleure visibilité et d'améliorer leur crédibilité. Certes, les notes facilitent

l'émission de la dette par les entités notées mais elles servent également à d'autres fins. Elles fournissent un point de référence quant au risque que présentent les entreprises et permettent de surmonter les asymétries d'information entre les investisseurs et les émetteurs de dette.

A noter, à ce sujet, que la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (C.I.E.) qui a sollicité la notation financière de l'agence Bloomfield Investment Corp. a pu, sur les recommandations faites, travaille sur la mise en place d'un modèle de développement de l'accès à l'électricité pour tous, basé sur la transparence, les performances opérationnelles et l'innovation technologique, à travers un fonds revolving.



Stanislas ZEZE, Président Directeur Général de l'Agence Bloomfield Investment

Approfondir le principe du dialogue entre les autorités et le secteur financier, en y associant les autres intervenants sur le marché financier. Cela permettra d'étendre le dialogue institutionnalisé entre les autorités, les acteurs du marché et les spécialistes afin de prendre en compte les attentes de tous dans les éventuelles évolutions réglementaires. Ce sera, en même temps, une communication plus active auprès du public car le système financier gagnerait à profiter d'un dialogue constructif et objectif. Pour parvenir à ce type de système financier efficace, il parait impératif d'accélérer les réformes conduisant à un cadre juridique innovant qui tienne compte de la protection des droits de propriété et des droits des consommateurs, et des lois sur l'exécution des contrats et de gouvernance d'entreprise.



Seydina TANDIAN, Président Directeur Général de l'Agence de notation

West African Rating Agency (WARA) basé à Dakar

Julien BAUBIGEAT, Avocat à la cour et Associé du Cabinet UGGC Avocats (Paris)

AGIR EN PARTENAIRES POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Selon la plupart des prévisions, le continent africain comptera environ 2 milliards d'hommes et de femmes, en 2030. Ce sont donc là deux fois plus de consommateurs, majoritairement des jeunes avides de travailler et de consommer, que le système financier devrait chercher à conquérir. C'est dire le défi et surtout le potentiel de développement pour le modèle financier qui aura un rôle central pour accompagner cette évolution, en se dotant de moyens à la hauteur des enjeux.



PANEL 4 SUR LES FINANCEMENTS ALTERNATIFS

De gauche à droite :

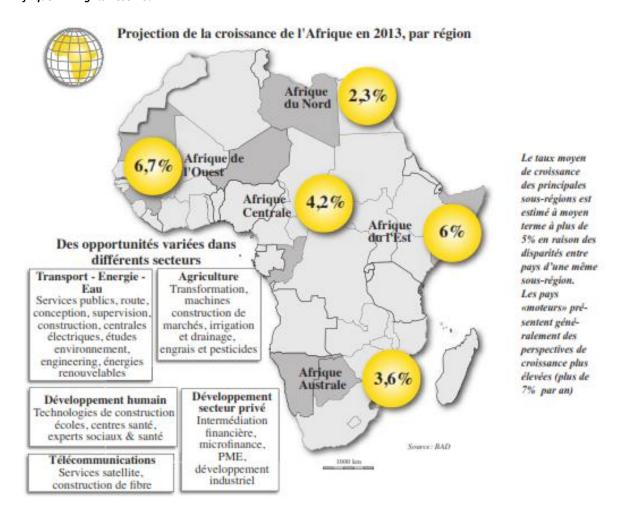
Isidore TANOE, Directeur Général d'Atlantic Finance

Idrissa COULIBALY, Directeur Associé de FinAfrique en charge

de l'Afrique de l'Ouest et Anglophone

Roland PORTELLA, Directeur de Dratigus development

Franck ADJAGBA, Head of ECOWAS (African Garantee Fund – Nairobi)



La dynamique économique que l'on perçoit sur le continent africain offre de nombreuses opportunités, comme le relève le graphique ci-dessous. Au-delà des grands projets d'infrastructures portés par les sociétés multinationales, il y a tout ce que pourraient saisir les PME afin de renforcer leur rôle de créateur d'emplois et de richesses.

Pour y parvenir et participer pleinement à la volonté d'une croissance inclusive, condition sine qua non au développement économique et social de l'Afrique, le FIFAS 2015 suggère quelques recommandations à mettre en œuvre :

C1. - Façonner un environnement d'affaires favorable à tous, dans une logique de création de valeurs

L'évocation régulière d'une forte asymétrie d'information entre le secteur financier, notamment bancaire, et les PME africaines illustre, si besoin est, du déficit de connaissance des uns et des autres. Or, comme la banque, les marchés financiers et les autres composantes du système financier ne peuvent pas se développer sans cette frange de sa clientèle; et inversement.

Il est donc utile de mettre en œuvre des relations basées sur une logique de partenariat entre tous, en mettant en œuvre les actions suivantes :

 Poursuivre le renforcement de l'assainissement, l'approfondissement et la supervision du secteur financier dans le cadre d'un marché plus globalisé. Dans la logique d'une intégration des marchés financiers, il a paru important de souligner la nécessité de mettre en place une coopération entre les différents organes de supervision. Les concertations donneront alors les axes et les mesures d'assainissement à partir desquels chaque autorité de marché s'adaptera en fonction de ses contraintes spécifiques.

Aujourd'hui, il y a lieu de souligner que la supervision du système financier est assurée par les banques centrales qui, elles-mêmes, sont sous l'emprise des pouvoirs publics. Ce qui rend le développement du secteur financier très dépendant de l'action politique; sans évoquer le déficit de compétences techniques qui légitimerait une réelle autonomie de la supervision.

- Envisager la fiscalité comme un levier et une incitation à la formalisation des entreprises, de manière à encourager l'épargne populaire, notamment l'épargne longue.
 - Réduction d'impôt sur le revenu inhérent à l'investissement;
 - Exonération d'impôt sur les plus-values dégagées, suivant les conditions de sortie;

La fiscalité est le moyen par lequel un gouvernement met en œuvre une politique économique et sociale dans le but ultime d'améliorer les conditions de vie des populations. Mais un bon impôt doit minimiser les distorsions économiques et surtout ne pas être un frein à l'investissement ni à l'offre de travail. C'est pour cela que l'un des caractères que recherche un investisseur dans la politique fiscale est la stabilité et la cohérence avec le projet de société. C'est donc un élément clé pour accompagner le développement des marchés financiers.

Dans cette logique, les impôts vont présenter des différenciations d'une part, selon que l'on soit apporteur de capitaux ou demandeur de financements et d'autre part, suivant les actifs en jeu et la durée de l'investissement. C'est la politique mise en œuvre par le Gouvernement ivoirien qui veut encourager la formalisation des PME locales.

 Accélérer le processus de décentralisation des collectivités locales afin de soutenir l'expansion géographique de la financiarisation de la société.

Les collectivités locales peuvent et doivent contribuer au développement du système financier en jouant un rôle plus prononcé d'acteurs économiques et de proximité. Pour cela, il faut trouver un juste équilibre dans le processus de décentralisation des responsabilités afin qu'elles puissent collecter directement des impôts et des taxes qu'elles utiliseraient, en partie, au renforcement du tissu productif local. Cette intervention permettrait de vulgariser les divers produits issus de la garantie et du capital-risque.

Comme l'a présenté Roland Portella, Président de la Coordination pour l'Afrique de Demain, des expériences ont été menées avec succès au Cameroun, par exemple, où des collectivités locales ont su accroître leurs autonomies financières en développant des projets de promotion de leurs cultures territoriales. Les ressources crées ont permis de renforcer les budgets consacrés à la construction d'écoles et d'hôpitaux afin d'attirer de nouvelles entreprises.

Il est entendu que l'autonomie des collectivités locales serait fonction de leurs capacités à appliquer et respecter les bonnes règles de gestion publique. C'est pourquoi, l'évaluation de ces collectivités par des agences de notation devient capitale.



Roland PORTELLA, Président de la Coordination pour l'Afrique de Demain et Directeur de Dratigus Development

C2. - Accompagner les projets économiques par la création et le développement de produits de financement et d'investissement adaptés aux réalités africaines

La difficulté de financement des PME africaines est une problématique délicate, eu égard au rôle que ces dernières doivent jouer pour une croissance inclusive et plus pérenne. Pour les accompagner, le système financier doit faire preuve d'inventivité pour leur offrir des ressources financières plus longues. Et, les exigences des banques ne leur étant pas toujours favorables, il devient urgent de s'orienter vers la conception de solutions alliant les produits et services de la finance classique et les nouveaux instruments de financement.

Cette nouvelle approche nécessite de modifier le paradigme actuel en repositionnant les attentes et besoins de la clientèle comme élément de départ. Cela conduit à une approche plus assertive pour dépasser les obstacles de l'asymétrie d'information qui persiste entre les acteurs du marché financier.

Ce constat et vœu du FIFAS 2015 passe par la mise en œuvre de quatre actions principales :

Mettre en place un programme spécifique pour la compétitivité et le développement des PME. En effet, ces structures doivent bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs réalités afin de devenir un véritable moteur de la croissance inclusive.

Ce programme pourrait apporter un réel soutien en fournissant :

- Des garanties, sous plusieurs formes, aux prêts aux PME ayant des difficultés à obtenir des financements bancaires et accroître ainsi le nombre de bénéficiaires;
- Des capitaux aux fonds de capital-risque investissant dans les PME, notamment en phase de lancement ou de croissance (start-ups, par exemple);
- Des analyses et des études de marchés, ainsi que de notes sectorielles, pour faciliter aux PME l'accès à des informations et services pouvant contribuer à leurs plans de développement.

A l'heure actuelle, il y a lieu de souligner l'importance d'un programme du Fonds Africain de Garantie qui, tout en apportant une garantie aux banques désireuses de financer les PME afin de réduire leur exposition aux risques de défaut, a lancé un programme de formation afin de renforcer les compétences de ces acteurs dans l'analyse des dossiers de crédits. Ce programme qui a pour objectif d'encourager les établissements financiers à rendre plus dynamiques leurs techniques d'analyse des risques permettra, à terme, d'augmenter le nombre de bénéficiaires de concours financiers, en plus de la croissance probable des volumes de prêts.

- Elargir la palette des instruments de financement afin d'offrir des solutions plus adaptées à la diversité des besoins des PME africaines.
 La diversification de l'offre de services financiers prendra en compte la nécessité de :
 - Développer de nouveaux produits sur la base de solidarités communautaires (finance solidaire et finance participative);
 - Introduire progressivement les produits éthiques, comme cela se fait actuellement avec la finance islamique;
 - Promouvoir la monétique, les solutions de transfert d'argent et les produits connexes;
 - Soutenir et encourager le mobile banking.

La création et le développement de nouveaux produits financiers pourraient s'appuyer sur la disponibilité des fonds de garantie pour augmenter le volume des prêts aux PME et les solutions de capital-investissement.

C'est avec cet élan que la Société de Gestion BNI GESTION a présenté de nouvelles approches qui ont permis le renforcement de son offre de produits, notamment en direction de la clientèle des PME.



De droite à gauche :

Vincent DI BETTA, Responsable des activités de Conseil de la Banque Publique

d'Investissement (BPI France)

Franck ADJAGBA, Head of ECOWAS (African Garantee Fund – Nairobi)

 Améliorer les dispositifs d'analyse de risques et d'appréciation des éléments de la garantie pour les prêts aux PME, en améliorant la connaissance clients et en intégrant les produits d'assurance.

Les différentes enquêtes menées, de part et d'autre, pour comprendre les sources de la forte asymétrie d'information qui persiste entre les banques et leurs clients, soulignent un réel déficit de connaissance des uns sur les autres, de leurs besoins et attentes. C'est pour cela qu'il devient capital que chacun agisse dans une logique de partenariat gagnant-gagnant, en privilégiant la création de richesse tout en co-gérant les risques qui sont inhérents à toutes les situations relevant de la prévision.

En effet, quand un créancier prête des fonds, il ne veut pas que les sommes sur lesquelles il pourrait se rembourser, en cas de défaillance ou de disparition de son débiteur, puissent lui échapper. Il faut donc envisager que la prévention du risque général d'insolvabilité comprend 2 aspects : le décès et la défaillance pure et simple de son débiteur, quels qu'en soient les motifs. Et c'est à ce titre qu'intervient l'assurance comme un élément protecteur, tant pour le créancier que pour l'emprunteur, contre ces évènements imprévisibles qui pourraient remettre en cause la réussite d'un projet.

Il y a donc là un besoin d'échanges et de recherche de solutions optimales dans ce partenariat afin d'établir les bons périmètres de risque à garantir.



Saliou BAKAYOKO, Directeur Général SUNU Assurances Vie (Côte d'Ivoire)

A noter que ces dernières années, la CIMA, qui est l'organe de régulation du marché de l'assurance en Afrique, a considérablement modifié le cadre règlementaire afin d'assainir ce marché et de créer un contexte plus équilibré entre les assureurs, les assurés et les autres intervenants. Parmi les chantiers en cours, il y a ce que certains nomment la micro assurance qui permettra de donner encore plus de vigueur au processus d'inclusion financière et de diversification des produits mis à la disposition des populations à revenus instables. On cible, dans cette catégorie, les PME et les TPE, notamment du secteur informel.

Moderniser les systèmes de formation et de développement des compétences en créant un pool avec des cabinets de conseil et formation, capable d'accompagner toute la dynamique qui s'installe.

Dans un contexte marqué par la faible financiarisation de la population, un financement limité du secteur privé et une méfiance vis-à-vis du système bancaire, le développement des marchés financiers tel que proposé par le FIFAS 2015 nécessite un véritable plan de renforcement des compétences qui impulserait les innovations tant au niveau des produits que dans les comportements et les relations avec la clientèle. Car s'il est impératif de promouvoir la formation des dirigeants des PME, il est tout aussi capital de mettre en ordre de marche les décideurs du secteur financier et de les accompagner à adapter leurs approches à un environnement sans cesse en mouvement; c'est-à-dire le marché.

Sans doute que les pouvoirs publics pourraient contribuer à la mise en œuvre de cette action en mettant en place un dispositif plus global d'incitation à la formation.

Ces quatre actions globales sont le socle d'un plan qui viserait à changement profond des paradigmes actuels afin de se confronter à une réalité : dans un monde globalisé où les rôles se redistribuent sans cesse, les investisseurs sont à la recherche de meilleures rémunérations pour les ressources. Et aujourd'hui, l'Afrique offre de véritables opportunités que chacun doit saisir ; la croissance y est forte, les projets nombreux et les possibilités de rentabilité diverses. Mais cela ne rend pas de cette croissance inclusive. Pour cela, il faut y impliquer les PME locales en leur donnant les moyens de créer encore plus de richesses. C'est le rôle que pourrait jouer le système financier africain en misant sur l'innovation.

Comme rappelé plus haut, les systèmes financiers africains sont encore largement dominés par les banques qui sont, en général, de petites tailles et dont le taux de pénétration dans l'économie reste faible. Les marchés financiers ont donc toutes leurs places dans ce contexte où l'émergence devient le mot d'ordre; ils offrent aux entreprises une bonne alternative pour lever des fonds et financer leurs stratégies de développement et donnent aux petits investisseurs de nouvelles solutions pour rentabiliser leurs épargnes afin de bonifier leurs patrimoines. Ces marchés financiers peuvent également favoriser l'adhésion populaire à la réussite de grands groupes africains.

Développer un modèle financier efficace et dynamique au service de la croissance économique ne peut pas être envisagé comme un projet de court terme. Il est de plus en plus évident que l'environnement politique et institutionnel dans lequel ce système financier évoluerait est un déterminant majeur pour son développement; une situation qui ne permet pas d'envisager une amélioration rapide car, pour y parvenir, cela nécessiterait la mise en place d'un ensemble de politiques visant à assurer la stabilité économique et à stimuler la confiance des investisseurs.

Aussi, il y a lieu de repréciser que l'essor des marchés financiers tiendra d'abord à la stabilité politique des pays africains. C'est ce qui permettra d'arriver à un meilleur environnement des affaires, une stabilité macroéconomique et des marchés susceptibles de rassurer les investisseurs.

C'est pourquoi, sur la lancée de sa première édition, le FIFAS 2015 a proposé un ensemble de recommandations qui, si elles sont appliquées, permettraient de réduire les tensions dans les relations banques-entreprises et amélioreraient, dans la durée, la qualité du dialogue entre les TPE-PME et les banquiers. Ce sont là aussi les enjeux du développement des marchés financiers, en plus de :

- veiller à ne pas pénaliser l'investissement des TPE-PME mais plutôt à renforcer leur capacité d'innovation et de développement en leur mettant à disposition des moyens de financement adéquats;
- promouvoir la transparence des procédures et des critères de décision des intermédiaires financiers afin de réduire le risque d'exclusion financière de certains acteurs de la vie économique, quelques soit leurs statuts et niveaux de revenus;
- instaurer, sur le long terme, un climat de confiance, condition de la pérennité d'un marché financier dynamique.

Fidèle à ses engagements, le FIFAS accompagnera toutes les volontés de la vie économique qui souhaitent agir à donner vie à ces recommandations.



@2016 Fin Afrique. All Rights Reserved.